

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 26 septembre 2025

Le vendredi 26 septembre 2025 à 18h00, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 19 septembre 2025, se sont réunis sous la présidence de Guy FLOIRAC.

Secrétaire de la séance : Jean-Pierre BAULT

Présents : Gabrielle ANDRIES-ROUSSEL, Jean-Pierre BAULT, Martine BOURNET, Pierre CIRCAL, Guy FLOIRAC, Francis FOLLET, Denis GAILLET, Françoise LAVAUD, Catherine TOUTIN

Représentés : Laurent WIRTH représenté par Guy FLOIRAC

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Validation du précédent procès-verbal
- Décision modificative : entreprise prestation ménage bâtiments communaux
- Décision modificative : investissement équipement tracteur
- Délibération : adhésion des communes de Bétaille et Cressensac-Sarrazac au Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne - Modification des statuts
- Délibération : admission en non-valeur / créances irrécouvrables Assainissement
- Protection sociale complémentaire Santé
- Point dossier LEADER
- Point dossier travaux vitesse village
- Divers :

Spectacle salle polyvalente

Problématique frelons asiatiques

Lieu accueil roulotte et chevaux

Délibérations de la séance :

Délibération pour la décision modificative n°2 - COMMUNE DE CREYSSE 2025 (N° DE_2025_19)

Délibération : adoptée

pour: 10 contre: 0 abstention: 0

ADHESION DES COMMUNES DE BETAILLE ET CRESSENSAC SARRAZAC AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU CAUSSE DE MARTEL ET DE LA VALLEE DE LA DORDOGNE - MODIFICATION DES STATUTS (N° DE_2025_16)

Délibération : adoptée

pour: 10 contre: 0 abstention: 0

ADMISSION EN NON-VALEUR / CREANCES IRRECOUVRABLES (N° DE_2025_17)

Délibération : adoptée

pour: 10 contre: 0 abstention: 0

PARTICIPATION AUX FRAIS DE DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES (N° DE_2025_18)

Délibération : adoptée

pour: 10 contre: 0 abstention: 0

Guy FLOIRAC
Président de séance

Jean-Pierre BAULT
Secrétaire de séance

